

## Le Prix d'investigation de Public Eye

Depuis 1968, Public Eye<sup>1</sup> lutte contre les injustices trouvant leur origine en Suisse. Et les cas sont nombreux : carburants toxiques vendus en Afrique de l'Ouest, tests de médicaments douteux en Égypte, ou encore corruption dans le secteur pétrolier au Congo, nous dévoilons les pratiques illégitimes et illégales des sociétés suisses et leurs conséquences délétères pour les populations locales.

Après une première édition couronnée de succès, lancée en 2018 dans le cadre de notre 50<sup>e</sup> anniversaire, nous offrons à nouveau en 2020 un soutien de 10 000 francs chacun à deux projets d'enquête dans des pays où les droits des populations sont bafoués par des entreprises irresponsables. Car le regard des journalistes sur place ou qui s'y rendent est essentiel pour témoigner de ces injustices.

### Conditions

L'enquête doit comporter un lien direct avec **les activités de sociétés suisses** et/ou la politique suisse. Elle doit fournir un éclairage neuf sur des **pratiques abusives dans un pays en développement ou émergent** – qu'il s'agisse de violations de droits humains, de dégâts environnementaux, de cas de corruption ou encore d'activités financières illégitimes. L'enquête ne doit pas avoir déjà fait l'objet d'une publication. Les résultats de l'enquête seront publiés par Public Eye, mais pourront également être diffusés par le biais d'autres canaux, en concertation avec nous.

### Candidatures

Le dossier doit contenir une courte description du projet (maximum une page A4 ou 400 mots), accompagnée d'une brève présentation des personnes qui mèneront l'enquête. Un plan d'enquête indicatif, avec une estimation des coûts, doit par ailleurs permettre au jury d'évaluer si le projet est réaliste. Toute autre subvention déjà accordée au projet doit être mentionnée. Le règlement détaillé relatif au dépôt des projets se trouve [ici](#).

### Le jury

Le jury qui sélectionnera les lauréat·e·s est composé de trois spécialistes externes ainsi que de trois employé·e·s de Public Eye.

### Critères de participation

La participation est ouverte aux journalistes ainsi qu'aux employé·e·s d'ONG et d'autres organismes qui enquêtent dans des pays en développement ou émergents.

Le délai pour le dépôt des dossiers (à l'adresse [awards@publiceye.ch](mailto:awards@publiceye.ch)) est fixé au **9 mars 2020**.

*Pour toute question, merci de vous adresser par courriel à [oliver.classen@publiceye.ch](mailto:oliver.classen@publiceye.ch) ou par téléphone au +41 (0)44 277 79 06.*

**Public Eye – Agir ici pour un monde plus juste.**

<sup>1</sup> Active sous le nom de « Déclaration de Berne » jusqu'en 2016